

CNH
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES AIDES
FINANCIERES

Ouagadougou, le 26 OCT 2020

N°2020 -

/MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

№ / 1086

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance des **étudiants des universités publiques d'Afrique et des universités publiques hors d'Afrique** candidats à la **bourse intermédiaire** au titre de l'année académique **2020-2021**, qu'ils peuvent déposer leurs dossiers de candidature au Centre national de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au 261, avenue de la Grande Chancellerie à Ouagadougou.

Le nombre de bourses disponibles est de 10 dont :

- cinq (05) pour le cycle licence
- trois (03) pour le cycle master
- deux (02) pour le cycle ingénieur

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants burkinabè **inscrits dans lesdits établissements** et remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- avoir une moyenne générale de 12,50/20 au moins aux examens de fin d'année ;
- n'avoir pas redoublé plus d'une fois dans le cycle ;
- être dans la limite d'âge pour les niveaux de formation suivants :
 - **Cycle Licence**
 - avoir 23 ans au plus pour la 2^{ème} année ;
 - avoir 25 ans au plus pour la 3^{ème} année ;
 - **Cycle Master**
 - avoir 28 ans au plus pour la 2^{ème} année ;

Cas spécifique des études en sciences de la santé (médecine, pharmacie et chirurgie dentaire) :

- avoir 26 ans au plus pour la 4^{ème} année ;
- avoir 27 ans au plus pour la 5^{ème} année.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 F adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat pour les candidats à la bourse intermédiaire du cycle licence ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat et de la licence pour les candidats à la bourse intermédiaire du cycle master ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes de la dernière année académique (2019-2020) ;
- une attestation d'inscription de la nouvelle année académique (2020-2021) ;
- un curriculum vitae.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 06 novembre 2020 à 14h30.

NB :

- ***tout dossier incomplet est irrecevable ;***
- ***les candidats bénéficiaires d'une bourse d'inscription (exemption des frais de formation) ne sont pas éligibles à la bourse intermédiaire Afrique et hors Afrique.***

**P/le Ministre et par délégation
Le Secrétaire général**



Pr Mahamadou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques